



Contrat ccd changé en cdi

Par **estelle60_old**, le **16/08/2007** à **18:42**

Bonjour,

J'ai un contrat en cdd depuis 10 mois, ce mois ci j'ai decouvert sur ma fiche de paie que j'etais en cdi. On m'a donc changé mon contrat sans même être mise au courant, ni même avoir signé quoi que ce soit.

Est-ce possible de changer mon contrat sans me consulter ? Et me mettre en cdi sans que je touche mon fin de cdd ?

Merci